

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Sans-Frontières
29 janvier 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Sans Frontières, tenue le **29 janvier 2025 à 18h00** à l'école, 5937 10e Avenue, Montréal, QC H1Y 2K4 à Montréal.

PRÉSENTS :

_____	_____
Mélina Tétrault	Renée Marcoux
_____	_____
Zoé Lavallée-Noiret	Catherine Taché
_____	_____
Kathleen Chevalier-Ouellet	Mariève Bernier
_____	_____
Nathalie Tardif	Morgane Lopvet
_____	_____
Annie DeChamplain	Karine Robitaille-Chayer
_____	_____
	Wassila Laouari
_____	_____

Formant quorum sous la présidence de Mariève Bernier.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Isabelle Filion, directrice

SONT ABSENTS :

_____	_____
Benmira Chouchaoui,	Catherine Taché
_____	_____

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE/VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente, Mariève Bernier, déclare la réunion ouverte. Il est **18h08**.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Morgane Lopvet que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance 26 novembre 2024
 - 3.1. Suivis au procès-verbal
 - Régie interne de l'OPP
 - Remboursement et reddition des campagnes OPP

- Consultation des élèves
- Attestation de formation obligatoire CÉ
- Formation pour les parents

4. Parole au public
5. Sujets nécessitant une décision (direction)
 - 5.1 Temps alloué à chaque matière (approbation)
 - 5.2 Modalités de mise en œuvre du régime pédagogique (approbation)
 - 5.3 Orientation générale (approbation)
 - 5.4 Utilisation des locaux (approbation)
6. Sorties éducatives (approbation)
7. Pause
8. Suivi sur le budget
9. Points d'information/rapports (direction)
 - 9.1. Projet éducatif
 - 9.2 Code de vie
 - 9.3 Plan de lutte contre l'intimidation
10. Mot de la présidente
 - 10.1 Aide-mémoire " Adopter" vs " Approuver"
 - 10.2 Rappel envoi courriel
 - 10.3 Canevas du PV
 - 10.4 Point à intégrer
11. Personnel enseignant
12. Service de garde
13. OPP (s'il y a lieu)
14. Levée de la séance

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 NOVEMBRE 2024

IL EST PROPOSÉ par Morgan Lopvet que le procès-verbal de la séance ordinaire du **26 novembre 2024** soit approuvé avec dispense de lecture et sans modifications.

Approuvé à l'unanimité.

3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Point au PV	Suivi à faire	Responsable
Régie interne de l'OPP	- La régie a été envoyée aux membres du CÉ.	
Remboursement et reddition des campagnes OPP	- 1 400\$ (Marché de Noël 4 déc.2024) - 110,77\$ (Campagne Colle à moi. Montants remis de l'OPP (Karine Robitaille-Chayer) à la Direction (Isabelle Fillion). - À venir (Campagne BoSapin)	Karine Robitaille-Chayer
Consultation des élèves	Consultation sur le SDG : Mariève a partagé les résultats à la technicienne du SDG (Annie DeChamplain) préalablement au CÉ et a fait un résumé aux membres du CÉ le 28 janvier 2025.	Mariève Bernier, Karine Chayer-Robitaille et Morgane Lopvet


Initiales de la Présidence


Initiales de la direction

	<p>Réflexions partagées sur les sujets de la prochaine consultation sur le SDG: 1) Activités à faire, 2) Ambiance, 3) offrir l'idée de s'impliquer, 4) sondage sur le service de traiteur, 5) Activités lors de récréations dans la cour d'école (sera menée par le Conseil étudiant). Sujet retenu par le CÉ: SDG avec questionnaire ciblé conçu par le SDG pour de meilleurs résultats. Livraison des questions : CÉ de mars 2025 et consultation : prévue idéalement pour avril 2025.</p> <p>La proposition de questions ciblées sur le sujet choisi pour la prochaine consultation sera envoyée aux membres du CÉ avant le prochain CÉ afin que chacun puisse en prendre connaissance en amont.</p>	
Attestation de formation obligatoire CÉ	Tous les membre du CÉ ont complété la formation.	Mariève Bernier
Formation pour les parents	<p>Mandat d'exploration à Mariève et Oriana : Suggestion gratuite : prévention des agressions sexuelles (ateliers parents, formation surtout faite pour les enfants (maternelle jusqu'à 12 ans). La Direction validera si le 400\$ est à dépenser obligatoirement (et ce qui peut être dépensé). Suggestion payante 225\$ pour une heure de Zumba parents-enfants. Suggestion payante petits groupes de 10 personnes à 20\$ par groupe : art martial parents-enfants. Suggestion payante parents-enfants. Suggestions retenues : 1) Centre de prévention des agressions sexuelles (CPAS) pour automne 2025, 2) yoga et zumba pour mi- mai. Logistique nécessaire à prévoir (Rappel): réservation du gymnase auprès de la ville et les invitations aux parents dans les délais raisonnables. Réservation auprès du fournisseur de fournisseur retenu en mars 2025.</p>	<p>Mariève Bernier, Oriana Quintero (recherche de formations)</p> <p>Isabelle Fillion (validation de l'obligation de l'usage des fonds)</p>

4. PAROLE AU PUBLIC

- Aucune demande n'a été faite.

5. SUJET NÉCESSITANT UNE DISCUSSION

5.1 CONSIDÉRANT que la durée des matières scolaires de base est prescrite, l'équipe école souhaite maintenir le statu quo et conserver la musique comme art en continuité pour tous les niveaux.

IL EST PROPOSÉ par Karine Robitaille, appuyé par Mariève Bernier QUE la musique soit maintenue comme art en continu.


Initiales de la Présidence


Initiales de la direction

Adopté à l'unanimité.

5.2 CONSIDÉRANT que la durée des périodes d'éducation physique varie selon le cycle, l'équipe école privilégie le maintien de la durée à 60 minutes et ainsi souhaite que la modalité de mise en œuvre soit étalée sur deux semaines (pour ne pas faire de classe de 30 minutes).

IL EST PROPOSÉ par Mariève Bernier QUE la durée des périodes d'éducation physique soit de 60 minutes et ainsi que la modalité de mise en œuvre soit étalée sur deux semaines.

Adopté à l'unanimité.

5.3 CONSIDÉRANT que CCQ est maintenant une matière officielle, tous les niveaux enseignent et évaluent la matière.

IL EST PROPOSÉ par Renée Marcoux de suivre ce qui est prescrit par le ministère.

Adopté à l'unanimité.

5.4 CONSIDÉRANT QUE les bénéfices du partage des infrastructures sportives de l'école avec ceux d'organismes communautaires locaux surpassent les inconvénients (propreté, sécurité des entrées), il est proposé que l'école puisse continuer ce partage.

IL EST PROPOSÉ par Karine Robitaille QUE les locaux de l'école puissent continuer d'être partagés avec des organismes communautaires locaux.

Adopté à l'unanimité.

6. SORTIES ÉDUCATIVES

Société des arts technologiques (SAT) : vendredi 11 avril, les étudiants du 3^e cycle bénéficieront d'ateliers d'arts technologiques (musique électronique assistée par ordinateur et films d'animations). Les frais seront couverts par les mesures des sorties éducatives.

Glissade au parc Lafond : 17 février pour toutes les classes de maternelles (tout le préscolaire incluant le EDHA).

Approuvé à l'unanimité.

7. PAUSE : pause annulée.

8. SUIVI SUR LE BUDGET

Budget à l'équilibre et les dépenses de base suivent leur cours.

9. POINT D'INFORMATIONS/RAPPORTS

9.1 projet éducatif sur l'écriture : 6 mai, une exposition est en cours de planification sous le thème : petit mot deviendra grand.


Initiales de la Présidence


Initiales de la direction

9.2 Code de vie :

- La prochaine activité récompense des élèves sera au gymnase avec leur enseignant respectif.
- Les pompons sont encore un bon moyen pour les plus petits.

9.3 Présentation annuelle faite par Isabelle Fillion du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

10. MOT DE LA PRÉSIDENTE

10.1 Clarification des terminologies

Adopter : le CÉ a le plein pouvoir d'adopter ou non le contenu présenté (sur les sujets déterminés et circonscrits).

Approuver : un acquiescement par les membres du CÉ, le contenu ne peut être modifié à la demande, il ne peut qu'être accepté ou refusé.

L'objectif est de bien s'entendre, de favoriser l'opinion de tous les membres et ce, toujours pour le bien des élèves.

10.2 Communications entre membres du CÉ : une attention particulière aux envois de courriels entre membres du CÉ doit être portée : *on demande aux membres de s'assurer que tous les destinataires soient bien inclus pour tout envoi de courriels. À titre de rappel : le CÉ est composé de 13 membres.*

10.3 Canevas du PV : un nouveau canevas recommandé par le CSSDM est mis en usage dès le CÉ du 29 janvier.

10.4 Aucun varia ne peut être proposé désormais (dû au nouveau canevas de PV). Les demandes d'ajouts de sujets doivent être communiqués à l'avance des rencontres pour être inclus à l'ordre du jour.

11. PERSONNEL ENSEIGNANT

- Atelier gardiens avertis : le 28 janvier, les enfants du 3^e cycle ont fait leur cours, une annonce sera faite au prochain journal de l'école.
- Atelier *gumboots* : bons commentaires de Nathalie, les enfants se sont montrés très intéressés et ont posé des questions sur l'Apartheid notamment.
- Journée estivale à SF avec déguisement, plage, plusieurs activités – à venir
- Talent show : humour, danse, théâtre, art en général. Auditions seront faites. Info à venir – **nouveauté**
- Exposition petit mot deviendra grand. Info à venir
- Grand succès pour les portes ouvertes : 75 visiteurs. La pîge sera faite le 12 février pour les élèves du préscolaire de l'an prochain.

12. SERVICE DE GARDE

- Semaine de relâche : service de garde fermé, nombre d'enfants inscrits insuffisants pour maintenir le service.
- Journée pédagogique : 28 janvier : légo (pour les petits et EDHA) et grafitti.
- Journée pédagogique : 18 février: St-Jean de Matha (2^e et 3^e cycle) et Éducazoo (1^{er} cycle)



Initiales de la Présidence



Initiales de la direction

13. Mot du représentant du Comité de parents

- La proposition d'inviter les partenaires de sensibilisation de « Jamais sans mon Casque! » a été retenue par les membres du CÉ. Les documents seront transmis par Renée Marcoux à Isabelle Fillion et Mariève Bernier avec l'envoi de ce PV pour retransmission aux membres.
- La proposition d'inviter les partenaires de sensibilisation à la délinquance juvénile « Projet Pivot » de l'Institut universitaire jeunes en difficulté sera regardée par les membres du CÉ. Les documents seront transmis par Renée Marcoux à Isabelle Fillion et Mariève Bernier avec l'envoi de ce PV pour retransmission aux membres.
- Les présentations pertinentes pour les membres du CÉ sur les points d'intérêts du Comité de parents seront transmises par Renée Marcoux à Isabelle Fillion et Mariève Bernier avec l'envoi de ce PV pour retransmission aux membres.

13. OPP

- Avec les fonds amassés au marché de Noël, l'OPP souhaite proposer un spectacle (à venir)
- Semaine de reconnaissance des membres du personnel de l'école (à venir)
- Soirée cinéma en mars et pizza en avril (à venir).

14. QUESTIONS DIVERSES

15. VARIA (AJOUT EXCEPTIONNEL)

Le point sur les températures estivales extrêmes vécues dans les classes en mai, juin et septembre a été soulevé et la Direction informera les membres lors du prochain CÉ sur les demandes faites (au régisseur du bâtiment notamment), sur les mesures qui seront entreprises pour la prochaine période chaude (mai, juin 2025) et sur les mesures intérimaires déjà en place (boyaux d'arrosage, rideaux etc.).

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h23.


Président(e)


Directrice

SUIVIS

Point au PV	Suivi à faire	Responsable
3.1	La proposition de questions ciblées sur le sujet choisi pour la prochaine consultation sera envoyée aux	Karine Chayer-Robitaille et Morgane Lopvet


Initiales de la Présidence


Initiales de la direction

	membres du CÉ avant le prochain CÉ afin que chacun puisse en prendre connaissance en amont.	
3.1	Réserver la date de zumba	Oriana Quintero
3.1	Confirmer l'intérêt de l'équipe école pour la formation de Prévention des agressions pour l'automne 2025. Réserver auprès de l'organisme CPAS.	Équipe école Oriana Quintero
3.1	Validation de l'obligation de l'usage des fonds pour la formation aux parents	Isabelle Filion
13	Envoi des documents pertinents à la présidente et la direction	Renée Marcoux



Initiales de la Présidence



Initiales de la direction

